



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Procédure adaptée en application des articles L.2123-1 et R.2123-1 du Code de la Commande publique et de l'article 14 du décret 2018-1075 du 03 décembre 2018

MARCHE DE SERVICES D'ASSURANCES

PERSONNE PUBLIQUE :

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Lozère
11, boulevard des Capucins – BP 80092
48 003 MENDE Cedex

POUVOIR ADJUDICATEUR :

Monsieur le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Lozère

PROCEDURE DE PASSATION DU MARCHE :

Marché public de services passé en procédure adaptée conformément aux articles L.2123-1 et R.2123-1 du Code de la Commande publique et de l'article 14 du décret 2018-1075 du 03 décembre 2018 relatif aux marchés publics.

OBJET DU MARCHE :

Marché public de services d'assurances du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Lozère (CDG 48).

DECOMPOSITION EN TRANCHES ET EN LOTS :

Ce marché fait l'objet d'un allotissement décrit à l'article 1, paragraphe 2 du règlement de la consultation sous l'intitulé « objet du marché » (Document n°1, page 2). Le descriptif des prestations et recommandations est repris dans le cahier des clauses techniques particulières relatif à chacun des lots.

Le marché est alloti de la façon suivante :

- Lot 1 : Dommages aux Biens
- Lot 2 : Responsabilités civiles et annulations de concours
- Lot 3 : Flotte automobile
- Lot 4 : Protection juridique

VARIANTES ET OPTIONS :

Les variantes et options autorisées sont explicitées dans le dossier de consultation.

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES :

- Unité monétaire choisie : Euro (€).
- Dossier rédigé en langue française.
- Modalités de paiement du marché : conformément à la réglementation du code de la commande publique.
- Dans le cadre du présent marché public à procédure adaptée, le pouvoir adjudicateur se laisse le droit, après réception et analyse des offres, de négocier avec les candidats.

RENSEIGNEMENTS A FOURNIR :

Les entreprises devront fournir tous les documents et attestations prévus par le code de la commande publique.

MODALITES DE RETRAIT DU DOSSIER DE CONSULTATION :

- Sous forme dématérialisée en téléchargeant le Dossier de Consultation des Entreprises à l'adresse suivante : <https://webmarche.adullact.org>

DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES : vendredi 25 novembre 2022 avant 12 heures

MODALITES DE DEPÔT DES OFFRES :

- Les offres doivent être déposées sous forme dématérialisée sur la plateforme prévue à cet effet suivante : <https://webmarche.adullact.org>

Ces dossiers devront parvenir à destination avant la date et heure fixées ci-dessus.

Les dossiers qui seraient transmis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et heure limites fixées ne seront pas retenus.

DELAI DE VALIDITE DES OFFRES : 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

DATE D'ENVOI DE L'AVIS A LA PUBLICATION : vendredi 28 octobre 2022

SUPPORTS DE PUBLICATION :

- Plateforme « ADULLACT » ;
- Site Internet du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Lozère www.cdg48.fr

CRITERES DE SELECTION DES ORGANISMES :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous (par ordre de priorité décroissant) :

- 1 : Valeur technique de l'offre : 50%
- 2 : Valeur financière de l'offre : 40%
- 3 : Efficience technique et de gestion du candidat : 10%

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :

Service Marchés Publics :
- téléphone : 04.66.65.30.03
- courriel : l.salvat@cdg48.fr

INSTANCE CHARGEE DES PROCEDURES DE RECOURS :

Tribunal administratif de Nîmes – 16 Avenue Feuchères – 30 000 NIMES